



KPMG Entreprises
Provence
480 avenue du Prado
CS 90303
13269 MARSEILLE CEDEX 08
France

Téléphone : +33 (0)4 96 20 53 60
Télécopie : +33 (0)4 96 20 53 55
Site internet : www.kpmg.fr

**Association club de la Croisière
Marseille Provence**

**Rapport du commissaire aux
comptes sur les comptes
annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2012
Association club de la Croisière Marseille Provence
Maison du tourisme - 2 Rue Beauvau - 13001 Marseille
Ce rapport contient 14 pages
Référence : CP/AA



KPMG Entreprises
Provence
480 avenue du Prado
CS 90303
13269 MARSEILLE CEDEX 08
France

Téléphone : +33 (0)4 96 20 53 60
Télécopie : +33 (0)4 96 20 53 55
Site internet : www.kpmg.fr

Association club de la Croisière Marseille Provence

Siège social : Maison du tourisme - 2 Rue Beauvau - 13001 Marseille

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2012

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2012, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association club de la Croisière Marseille Provence, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

2 Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne : l'existence et la réalité des subventions obtenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.


3 Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

Marseille, le 4 mars 2013

KPMG Entreprises
Département de KPMG S.A.



Robert Acquaviva
Associé Provence

BILAN

31 DECEMBRE 2012

En Euros

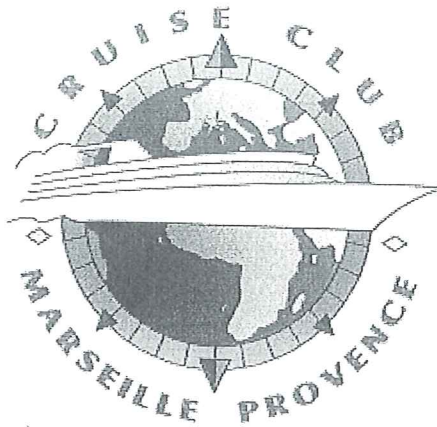
ACTIF	2012		2011		PASSIF	2012	2011
	Brut	Amortiss. et provisions	Net	Net			
Actif immobilisé :							
Immobilisations corporelles	1 499	1 499	-	-	Report à nouveau :	44 158	45 175
					Résultat de l'exercice (Utili fonds asso)	7 881	(1 018)
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	1 499	1 499	-	-	CONSOLIDATION	52 039	44 157
TOTAL ACTIF CIRCULANT	576 264	2 800	573 464	622 690	TOTAL FONDS ASSOCIATIF	52 039	44 157
Charges constatées d'avance					fonds dédiées	8 580	240 000
					Provisions pour risques	2 187	12 500
TOTAL ACTIF DU BILAN	577 763	4 299	573 464	625 081	PROVISIONS RISQUES & CHARGES	10 767	252 500
					Dettes :		
					Dettes fournisseurs et comptes rattachés	439 081	246 217
					Tva sur avoir à recevoir		4 251
					Dettes fiscales	32 885	51 150
					Dettes sociales	38 671	24 848
					Autres dettes	21	1 957
					TOTAL DETTES	521 425	580 924
					Produits constatés d'avance		
					TOTAL PASSIF DU BILAN	573 464	625 081

CLUB DE LA CROISIERE - RESULTAT 2012

	2012	2011	%	Ecart €
Cotisations membres fondateurs :	51 000	51 000	100%	0
Cotisations membres actifs	34 000	31 000	110%	3 000
Participations	129 843			129 843
Subventions et conventions	643 750	590 900	109%	52 850
Autres produits et contributions	105	40 014	0%	-39 909
Reprises de provisions sur créances douteuses				
Reprises de provisions pour risques	12 500			12 500
Reprises sur engagements réalisés sur ressources affectées	240 000			240 000
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	1 111 198	712 914	156%	398 284
Achats & autres services extérieurs	901 763	357 911	252%	543 852
Impôts et taxes	3 177	1 435	221%	1 742
Salaires et charges sociales	181 164	100 734	180%	80 430
Pertes sur créances irrécouvrables				
Autres charges de gestion courante	1	1 586	0%	-1 585
Dotations aux amortissements				
Dotations aux provisions	2 800			2 800
Engagements à réaliser sur ressources affectées	8 580	240 000	ns	-231 420
Provision pour risques	2 187	12 500	ns	-10 313
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	1 099 672	714 166	154%	385 506
RESULTAT D'EXPLOITATION	11 527	-1 252	-921%	-12 779
TOTAL PRODUITS FINANCIERS	0	0		0
TOTAL CHARGES FINANCIERES	0	0		0
RESULTAT FINANCIER	0	0		0
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	11 527	-1 252	921%	12 779
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS	204	234	87%	0
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES	2 459	0	ns	2 459
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-2 255	234	ns	-2 459
Impôts sur les bénéfices	1 391			1 391
TOTAL DES PRODUITS	1 111 402	713 148	156%	398 254
TOTAL DES CHARGES	1 103 522	714 166	155%	389 356
RESULTAT	7 881	-1 018	774%	8 898

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE

CHARGES	
Evaluation des contributions volontaires en nature (alimentaires...)	31 000
Evaluation des contributions volontaires en nature (prestations, locations...)	40 668
PRODUITS	
Prestations en nature	31 000
Prestations en nature	40 668
TOTAL DES PRODUITS	71 668
TOTAL DES CHARGES	71 668



ANNEXES AUX COMPTES
ANNUELS
31 Décembre 2012

ANNEXES

NOTE ANNEXE AUX ETATS FINANCIERS ARRETE AU 31 DECEMBRE 2012

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2012 dont le total est de 573 464 €uros et au compte de résultat de l'exercice présenté en liste et présentant un bonis de 7 881 €uros.

L'exercice a une durée de 12 mois recouvrant la période du 1^{er} janvier 2012 au 31 décembre 2012.

Les notes et tableaux présentés ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'annexe se présente en deux parties :

- **1^{ère} partie** : règles et méthodes comptables
- **2^{ème} partie** : compléments d'informations relatifs au bilan et au compte de résultat.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

(Code de commerce – articles R 123 – 196 3°)

Aucun fait particulier n'est à signaler.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

(Code de commerce – articles 8 – 9 et 11)

(Décret n°83-1020 du 29/11/1983 – articles 7-21-24début, 24-1,24-2, et 24-3)

Méthode Générale

Les comptes annuels sont établis en conformité avec les dispositions du Code de Commerce, du Décret comptable du 29 novembre 1983, ainsi que du règlement du C.R.C 99-03 du 29 avril 1999, relatif à la réécriture du plan comptable :

Présomption de continuité d'exploitation
Convention des coûts historiques, à l'exception des éléments d'actif ayant fait l'objet d'une réévaluation légale,
Principe de prudence,
Permanence des méthodes,
Principe de non-compensation,
Principe d'importance relative,
Intangibilité du bilan d'ouverture,
Spécialisation des exercices.

Méthode d'évaluation et de présentation

Aucun changement de méthode d'évaluation ni de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

Créances et dettes

Les créances et dettes sont évaluées à leur valeur nominale.
Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Amortissements et provisions

Les méthodes d'amortissements sont les suivantes :

	Durée	Mode
Immobilisations corporelles	1 à 3 ans	Linéaire

Effectif moyen de l'association au cours de l'exercice

L'effectif net de l'association a augmenté :

Trois personnes ont travaillé à temps complet au sein de l'association durant l'exercice dont deux en CDI. La mission du CDD s'est achevée le 31/12/2012 au terme des salons SEATRADE & Top Cruise.

Au cours de l'exercice, l'association a également embauché deux CDD de courte durée toujours pour le salon.

Une personne de la CCIMP a été mise à disposition à temps complet par convention.

Telles sont les informations que nous avons jugées utiles de préciser pour la bonne compréhension des comptes annuels.

Evaluation des fonds dédiés

Au bilan, le compte « Fonds dédiés », représentatif de la quote-part non consommée des ressources affectées, s'inscrit au passif, sous la rubrique des provisions pour risques et charges regroupant les fonds dédiés sur autres ressources.

Cette quote-part s'élève à 8 580 € sur l'exercice 2012 et correspond aux dernières dépenses versées par les organismes financeurs pour faire face aux coûts du SEATRADE 2012 réalisées en 2013.

Evaluation des provisions pour risques et charges

Une provision est constituée, à la clôture de l'exercice, s'il existe une obligation de l'entreprise et si elle est probable ou certaine, et qu'à la date de l'établissement des comptes elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice d'un tiers sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci après la date de clôture.

Engagements financiers :

Cautions accordées ou reçues : Néant

Garanties accordées ou reçues : Néant

Avals accordées ou reçues : Néant

Avances et crédits alloués aux dirigeants sociaux

1/ Rémunérations

a) Rémunérations allouées aux membres des organes d'administration de direction et de surveillance en raison de leur fonction :

Néant

b) Rémunérations allouées aux dirigeants, président directeur général et directeurs généraux.

Néant

2/ Avance

Conformément à l'article L 225-43 du code de commerce, aucune avance ou crédit n'a été alloué aux dirigeants de la société.

Evénement post clôture

R.A.S.

COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET Cpte DE RESULTAT

Comptes annuels au 31 décembre 2012

Etat des immobilisations

	Valeur brute début exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Immobilisations corporelles	1499	0	0
TOTAL GENERAL	1499	0	0

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à poste	Cessions		
Immobilisations corporelles	0		1499	
TOTAL GENERAL	0	0	1499	

Etat des amortissements

	Montant début exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin exercice
Immobilisations corporelles	1499	0	0	1499
TOTAL GENERAL	1499	0	0	1499

Ventilations des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires
Immobilisations corporelles	0	0	0	0
TOTAL GENERAL	0	0	0	0

Etat des provisions

	Montant début exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin exercice
Provisions pour risques	12500	2187	12500	2187
TOTAL GENERAL	12500	2187	12500	2187

ANNEXE - Comptes annuels au 31 décembre 2012

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
<i>De l'actif immobilisé</i>			
Créances rattachées à des participations	0	0	0
Prêts (1) (2)	0	0	0
Autres immobilisations financières	0	0	0
<i>De l'actif circulant</i>			
Clients douteux ou litigieux	0	0	0
Créances clients	109 730	109 730	0
Autres créances	246 560	246 560	0
Personnel et comptes rattachés	0	0	0
Taxe sur la valeur ajoutée	107 874	107 874	0
	0	0	0
<i>Charges constatées d'avance</i>	0	0	0
TOTAUX	464 164	464 164	0

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an et 5 ans au plus
Fournisseurs et comptes rattachés	439 081	439 081	0
Avances et acomptes	0	0	0
Personnel et comptes rattachés	7 964	7 964	0
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	30 707	30 707	0
Impôts sur les bénéfices	1 391	1 391	0
Taxe sur la valeur ajoutée	27 771	27 771	0
Autres impôts, taxes et versements assimilés	3 723	3 723	0
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	0	0	0
Groupe et associés (2)	0	0	0
Autres dettes	21	21	0
<i>Produits constatés d'avance</i>	0	0	0
TOTAUX	510 658	510 658	0

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE - Comptes annuels au 31 décembre 2012

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
	-
	-
total	-
Produits constatés d'avance	Montant
	-
total	-

Charges à payer et produits à recevoir

Charges à payer	Montant
	-
total	-
Produits à recevoir	Montant
	-
total	-

Charges et produits sur exercice antérieur

Autres Charges	Montant
	-
total	-
Autres Produits	Montant
	-
total	-

Evaluation des valeurs mobilières de placement

Pas de valeurs placées en 2012

ANNEXE - Comptes annuels au 31 décembre 2012

Tableau de variation des fonds associatifs

	Montant début exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin exercice
<u>Fonds propres de l'association</u>				
Réserves :				
Report à nouveau	45176	-1018		44158
Résultat de l'exercice	-1018	8899		7881
Autres fonds associatifs	0			0
TOTAL GENERAL	44158	7881	0	52039

Fonds dédiés sur subventions

Tableau de suivi des fonds dédiés sur subventions affectées					
Nature du projet et caractéristiques	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice (compte 194)	Utilisation au cours de l'exercice (compte 7894)	Engagements à réaliser sur nouvelles ressources affectées (compte 6894)	Fonds restant à engager en fin d'exercice
					(compte 194)
		A	B	C	D = A - B + C
Projet «SEATRADE MED MARSEILLE»					
Subvention de la CCIMP	120 000	120 000	120 000		0
Subvention de la Ville de Marseille	120 000	120 000	120 000		0
Total	240 000	240 000	240 000	0	0